



CONDITIONS FINANCIERES 2019/ 2020



Pour les entrants 6èmes	Tarifs annuels	Prélèvements mensuels sur 11 mois	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.
Contribution familiale	650.00	59.09	216.67	216.67	216.67
Option Langues Nacre *	100.00	9.09	33.33	33.33	33.33
Option Anglais renforcé*	100.00	9.09	33.33	33.33	33.33
Dominante EPS*	100.00	9.09	33.33	33.33	33.33
Agenda et Carnets de liaison	8.00	0.73	8.00	-	-
Fournitures Arts Plastiques	5.00	0.45	5.00	-	-
Cotisation UGSEL	13.70	1.25	13.70	-	-
Cotisation APEL	22.00	2.00	22.00	-	-
Demi-pension : droit d'accès au self (Frais fixes + carte)**	297.00	27.00	99.00	99.00	99.00
Pension 2 nuits	3 060.00	278.18	1 020.00	1 020.00	1 020.00
Pension 4 nuits	3 450.00	313.64	1 150.00	1 150.00	1 150.00
Études	240.00	21.82	80.00	80.00	80.00
Goûter	180.00	16.36	60.00	60.00	60.00
Repas occasionnel	6.50				

***Dans le cas où votre enfant choisirait 2 options, la somme globale est de 130 € lui sera facturée.**

**** il est déterminé en fonction de la fréquentation hebdomadaire du restaurant scolaire :**

- ✓ **74.25 €** pour l'année pour les D.P.1 = **1 jour/semaine.**
- ✓ **148.50 €** pour l'année pour les D.P.2 = **2 jours/semaine.**
- ✓ **222.75 €** pour l'année pour les D.P.3 = **3 jours/semaine.**
- ✓ **297 €** pour l'année pour les D.P.4 = **4 jours/semaine.**

(Les repas seront à payer à chaque passage au self, avec une carte dédiée, **au prix de 3.80€**).

Les cartes sont à alimenter soit par ÉCOLE DIRECTE par CB avec accès sécurisé soit par chèque à l'ordre de l'OGEC.

En dehors des jours choisis, il est possible de prendre un repas complet occasionnel au tarif unique de **6.50€**.

Les règlements sont à effectuer par prélèvement mensuel (compléter les documents de prélèvement et fournir un RIB), en cas de problème, prendre contact avec le directeur.

Le montant de la facture est prélevé en 11 parts le 10 des mois d'octobre à août.

COLLÈGE PRIVE

MAITRISE NOTRE-DAME

21, Place de la Basilique

14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Tél. : 02 31 36 16 60

Adresse électronique : maitrisend@wanadoo.fr



TARIF INTERNAT

ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

	Tarifs annuels	Prélèvements mensuels sur 11 mois	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.
Total Pensionnaire 2 nuits	3 758.70	341.70	1 285.37	1 236.67	1 236.67
Total Pensionnaire 2 nuits+ opt° Langues	3 858.70	350.79	1 318.70	1 270.00	1 270.00
Total Pensionnaire 2 nuits+ opt° EPS	3 858.70	350.79	1 318.70	1 270.00	1 270.00
Total Pensionnaire 4 nuits	4 148.70	377.15	1 415.37	1 366.67	1 366.67
Total Pensionnaire 2 nuits+ opt° Langues	4 248.70	386.25	1 448.70	1 400.00	1 400.00
Total Pensionnaire 2 nuits+ opt° EPS	4 248.70	386.25	1 448.70	1 400.00	1 400.00

La famille de l'élève pensionnaire devra préciser, **par écrit et avant la rentrée**, l'option retenue pour le mercredi. **Un changement de régime ne pourra être envisagé que pour le trimestre suivant avec l'accord du directeur.**

QUELQUES INDICATIONS POUR LA VIE DE L'INTERNAT :

- Draps et couette seront apportés par l'élève.
- Une paire de chaussons est indispensable pour le dortoir.
- Il importe de prévoir un change suffisant et un vêtement protégeant de la pluie.
- Ne pas oublier nécessaire de toilette et matériel pour l'entretien des chaussures.
- Dans l'intérêt des familles, tout doit être marqué au nom complet de l'élève.

ABSENCES :

Les remboursements pour absence peuvent être demandés pour la demi-pension et pension après une absence de **5 jours consécutifs**.



**Pour tout départ ou arrivée en cours d'année un avoir sera effectué au prorata du temps restant.
Les changements de régime Interne/DP/externe ne peuvent se faire qu'en fin de trimestre.**